Qualité en officine: rien n’est définitivement acquis

Compte Test - 2013-04-07 11:07:00 - Vu sur pharmacie.ma

Le long cursus universitaire et la formation scientifique de qualité font du pharmacien le « spécialiste du médicament ». La loi 17-04 le considère en tant que tel, puisque la fabrication, la distribution et la dispensation des médicaments ne peuvent avoir lieu sans l'engagement de la responsabilité d'un pharmacien.

Ce précieux «capital » formation et les stages qui l'accompagnent peuvent, dans certains cas, faire place à un exercice officinal que la routine, les difficultés et la lassitude finissent par éloigner, des objectifs initiaux de la formation de base.

Pour sécuriser davantage la dispensation des médicaments, partir à la conquête de nouvelles missions rentrant dans le cadre de l'éducation thérapeutique du patient ou tout simplement pour continuer à s'acquitter, comme il se doit, des nombreuses tâches qui leur sont quotidiennement dévolues, les pharmaciens de plusieurs pays se sont engagés dans une démarche qualité. D'autant plus que cette approche est devenue aujourd'hui un gage pour préserver la confiance des patients et des pouvoirs publics dans le réseau pharmaceutique.

Nos voisins français, par exemple, ont mis en ligne un site Internet (1) pour aider les pharmaciens à évaluer anonymement la Qualité de leur pratique quotidienne. Ce site Internet met également à leur disposition divers documents et outils pédagogiques permettant aussi bien aux pharmaciens qu'à leurs collaborateurs d'adopter les réflexes nécessaires pour sécuriser au maximum la dispensation des médicaments et des produits de santé.

Certains pharmaciens d'officine optent pour des formations diplômantes en qualité. Ces formations basées essentiellement sur un partage d'expériences, font du pharmacien un adepte de la qualité constamment à l'affût du moindre dysfonctionnement pour le corriger, le documenter et mettre en place les garde-fous nécessaires pour l'éviter.

Ceci a été rendu possible grâce à une adhésion spontanée de nombreux pharmaciens, à l'engagement des représentants du conseil de l'ordre et à l'apport d'enseignants et d'experts en qualité.

Pour conclure, à l'instar de nos confrères français, belges ou libanais, nous gagnerons à entamer, à notre tour, une réflexion pour faire de l'assurance qualité un des outils clef pour améliorer notre exercice et pour convaincre les décideurs politiques de la qualité de notre contribution dans la prise en charge des patients. Cette démarche nous permettra égalementde dissiper certains clichés qui ternissent de plus en plus notre image de marque.

Dr. Abderrahim DerrajiEditorial de Pharmanews: 182Consultez Pharmanews 182: lien

(1) http://www.eqo.fr/